

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 20589

présenté par

Mme Duby-Muller

à l'amendement n° 1015 de Mme Bonnivard

AVANT L'ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« au »

insérer le mot :

« juste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à s'assurer que le rééquilibrage de notre système de retraite ne se fasse pas au détriment de certains de nos concitoyens, notamment les femmes qui ont élevé des enfants.